

fonds de leur société à des améliorations tout à fait urgentes, elies s'y opposent de toutes leurs forces. A l'assemblée de Toronto, on a critiqué bien sévèrement l'organisation des expositions. M. Creelman, le surintendant des sociétés d'agriculture d'Ontario, a fait les remarques suivantes : " The question is : Shall the horse races and the short-skirt dancers be allowed to control our fairs ? Shall these things be allowed to remain as special attractions ? and shall the hotel-keepers be allowed to control them ? " Plus loin, il ajoute : " It is rather a delicate question for Mr. Hodson to take up, but he does not mind that, if he thinks that the ultimate result will be good. He does not mind telling us that we are annually spending \$400,000 for nothing. When you come down to the letter of the law, he is calling us pretty hard names. But he does not get an audience like this before him every day. — " La question se pose ainsi : Les courses de chevaux et les danseuses vont-elles jouer le premier rôle dans nos expositions ? Allons-nous permettre que ces expositions soient des amusements ? L'hôtelier en gardera-t-il le contrôle ? et M. Creelman ajoute : C'est pour M. Hodson une question délicate à traiter, mais il ne doit pas hésiter à le faire, s'il croit obtenir de bons résultats. Il ne doit pas craindre de dire que nous dépensons inutilement \$400,000 par an. "

Les remarques que je viens de citer démontrent que l'on se plaint de l'influence des hôteliers. Il y a des hôteliers imbus de l'esprit public, qui songent avant tout à l'avancement de l'agriculture, mais il y en a malheureusement qui sacrifient l'agriculture à leur intérêt personnel. Pourvu qu'il y ait des expositions et des courses, peu leur importe que les terres soient mal cultivées et que l'agriculture souffre du fait que toutes les ressources des sociétés sont absorbées par les expositions.

Dans les concours de grains, aux expositions, on blâme le fait d'accorder des prix aux exposants de grain trié à la main, lorsque la quantité est minime. Un exposant ne devrait avoir un prix que lorsqu'il peut vendre une certaine quantité de grain semblable à celui exposé. Il contribue alors à l'avancement de l'agriculture, si son grain a de la valeur. Dans Ontario, on organise maintenant, dans quelques endroits, des con-